

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

responsabilités. Ce projet de loi donne au gouvernement l'autorité d'emprunter 29 milliards 550 millions de dollars, parce que c'est cela qui sera requis pour combler le déficit fiscal et évidemment on ajoute à cela une réserve d'environ quatre milliards de dollars pour nous assurer qu'il n'y ait pas de déséquilibre trop rapide dans les négociations, ou dans la gestion que le gouvernement doit faire, la gestion de la dette, mais aussi la gestion de l'échange de monnaie étrangère.

Dans certains cas, c'est le gouvernement du Canada, dans certains autres, c'est la Banque du Canada qui doit emprunter à l'étranger ou rendre des emprunts à l'étranger, non seulement parce que ce prêt-là est dû ou parce que cela a du sens au point de vue de la gestion de la dette, mais parfois on se sert de ce moyen pour des raisons de contrôle ou de gestion de la valeur du dollar canadien. On a comme politique que le dollar canadien devrait flotter, en terme de valeur, sur les marchés internationaux. Mais on a une politique également qui veut que les mouvements à la hausse ou les mouvements à la baisse devraient se faire de manière aussi ordonnée que possible. Alors, la politique du gouvernement de gérer les hauts et les bas du dollar canadien ne veut pas dire que nous fixons le dollar canadien à un taux qui est déterminé par une politique fiscale, mais c'est tout simplement pour nous assurer qu'il n'y ait pas, dans une période d'une ou de deux semaines, trop de pression sur le dollar canadien; et en d'autre temps il est important lorsqu'il y a une dépréciation, sur les marchés, du dollar canadien, à ce moment-là cela peut être important de vendre des dollars canadiens sur le marché pour nous assurer qu'il n'y ait pas trop de pression sur une trop courte période... C'est pour empêcher des déséquilibres.

Alors, la réserve que le gouvernement demande dans ce projet de loi, et qui est d'environ quatre milliards de dollars, ce n'est pas quelque chose que le gouvernement pourrait décider de dépenser à lui-même à n'importe quel moment, parce que n'importe quelle dépense que le gouvernement doit faire doit être autorisée par la Chambre des communes. Alors, dire que c'est 4 milliards de fonds cachés pour faire des élections ou que c'est 4 milliards pour dépenser n'importe quand, quand le gouvernement le veut bien, monsieur le Président, c'est confondre la situation, c'est confondre le public et c'est déformer le débat. Les 4 milliards ne pourront pas être dépensés à moins que cela ne soit autorisé par la Chambre des communes.

Alors, monsieur le Président, pourquoi le gouvernement fédéral est-il en déficit? Eh bien, le gouvernement fédéral est en déficit, monsieur le Président, premièrement parce qu'on s'est trouvé jusqu'à il y a moins d'un an dans une période de récession. Il y a eu premièrement l'effet des efforts du gouvernement fédéral pour stimuler l'économie durant la deuxième partie des années 70, car on a eu une série de mesures à ce moment-là, et on pensait que si on avait des mesures stimulatives dans le secteur privé, surtout par crédit d'impôt à l'investissement, ce que l'on a introduit dans les budgets de 1975, et que l'on a amélioré dans les budgets par la suite, avec aussi l'indexation des exemptions personnelles dans le système d'impôt afin de laisser plus d'argent dans les mains des contribuables et afin de nous forcer, comme parlementaires, à venir au Parlement pour des augmentations d'impôt... Parce que si on laissait les exemptions personnelles aux montants où elles étaient, par exemple, quand on a fait ça... Je pense que c'est en 1973 ou en 1974, ce qui arrivait, en fait, c'était qu'avec

l'inflation, les impôts au gouvernement augmentaient automatiquement. Et on a dit que ce n'était pas correct ça, qu'on ne devrait pas profiter par nos impôts de l'inflation.

Mais le résultat, ça a été qu'on a eu des déficits plus élevés. Mais le gouvernement fédéral ne doit pas seulement compter les dépenses et le revenu lorsqu'il détermine le montant de déficit qu'il doit y avoir. C'est facile pour un gouvernement provincial de dire, à un certain temps, lorsqu'on sort de la récession, si on a de la croissance on va «balancer» le budget. Le gouvernement fédéral doit faire autre chose que simplement «balancer» ses livres, parce que le gouvernement fédéral, lui, a une responsabilité dans la macro-économie. Le gouvernement fédéral a la responsabilité de voir à ce que toute l'économie du Canada, à certains temps, soit influencée, soit à la hausse ou à la baisse, par la politique fiscale.

Dans un temps de récession, le gouvernement fédéral doit stimuler l'économie par plus de dépenses fiscales. Donc, il va vers un déficit. Dans une période où il y aurait une trop grande croissance, il est possible que le gouvernement veuille retirer un peu de l'activité dans l'économie, en diminuant les dépenses ou peut-être en augmentant les impôts. Alors, le rôle du gouvernement fédéral n'est pas seulement de «balancer» les livres.

*[Traduction]*

Les députés de l'opposition conservatrice plus particulièrement—car la confusion des néo-démocrates à ce sujet est encore plus grande qu'auparavant—voudraient nous faire croire qu'il suffirait d'équilibrer le budget fédéral, comme on fait pour une entreprise ou encore un gouvernement provincial. Les conservateurs ne tiennent nullement compte du fait qu'il incombe au gouvernement fédéral de veiller à la saine gestion de la macroéconomie, et cette responsabilité, nous l'assumons. Il nous appartient de nous servir du budget fédéral et des crédits qui y sont prévus pour stimuler l'économie et de nous assurer de maintenir le système de sécurité sociale et les facteurs stabilisateurs dont nous avons doté l'économie, pour nous aider à traverser les périodes de récession.

L'impéritie des conservateurs en tant que parti fédéral a été telle au cours des années qu'ils se refusent à reconnaître l'utilité de l'intervention du gouvernement fédéral dans l'économie. Ils ont en effet du mal à nous proposer quelque programme que ce soit. Ils oublient l'importance qu'a au Canada cette institution qu'est le gouvernement fédéral. Il faudrait que les Canadiens puissent compter sur le Parlement pour assurer la saine gestion de l'économie nationale et des dépenses de l'État et veiller à ce que soient protégés en période de récession les citoyens tributaires du système de sécurité sociale.

Ces députés savent si peu où donner de la tête, en plus des querelles intestines qui les déchirent, qu'ils oublient facilement l'énorme tâche à abattre. Ce n'est donc pas une simple question d'équilibre du budget. Le Parlement fédéral a le devoir d'utiliser la politique fiscale pour relancer l'économie et les crédits qu'on autoriserait le gouvernement à emprunter par le biais de ce projet de loi seront approuvés par cette même institution. Les fonds de réserve dont ils nous parlent devront recevoir l'aval du Parlement si l'on veut pouvoir les dépenser. Ces fonds ont pour objet d'éviter toute perturbation sur les marchés monétaires. Cette réserve permettrait à la Banque du Canada, si celle-ci décidait que le gouvernement doit rembourser sa dette extérieure, de lui trouver au Canada même les fonds